

Licence U.S.E.P.
Année scolaire 2021/2022



Affiliation 27,00 €	Tarifs 2021-2022 : Licence enfant 10,00 €	Licence adulte 17,00 €
---------------------	--	------------------------

Adhésion U.S.E.P. « Classe entière » :

Si TOUS les élèves d'une classe sont adhérents à l'U.S.E.P., nous vous reversons **4 €/licence**. Cette aide est cumulable avec l'aide A.R.S.

Afin que nous puissions effectuer le virement correspondant il vous suffira de nous indiquer ci-dessous le nombre d'élèves concernés après les avoir saisis sur Affiligue.

« Licences U.S.E.P. A.R.S. » :

Avec l'aide de la M.A.E. Gironde, notre partenaire, l'U.S.E.P. 33 poursuit son soutien aux familles bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S.).

Un reversement de **3 €/licence** pour les enfants dont la famille a bénéficié de l'aide à la rentrée scolaire 2021 est prévu. Il concerne également les licences maternelles et peut se cumuler avec l'adhésion « classe entière ».

Pour bénéficier de cette remise, merci de compléter et renvoyer le coupon ci-dessous.

Aides à la prise de « Licence U.S.E.P. »

Je soussigné(e) _____, Président(e) de l'association U.S.E.P.

de _____ déclare sur l'honneur qu'à ce jour,

l'association compte parmi ses licenciés U.S.E.P. _____ enfants pour lesquels nous demandons

le reversement « **Classe entière** » et _____ enfants qui bénéficient de l'**A.R.S.**

Merci de procéder au virement de la somme correspondante (**joindre un RIB**).



Qui aime bien, protège bien.

Certifié exact, le _____
Signature du (de la) Président(e) de l'association USEP

Ce bon doit être retourné avant le 1er décembre 2021.

Il peut également être retourné **avant le 1er avril 2022**, afin de « réajuster » en fonction des licenciés supplémentaires concernés par l'A.R.S ou des adhésions classes entières tardives.

Aucune aide ne sera versée pour des demandes nous parvenant après le 1er avril 2022.